

COMMUNIQUÉ
DE PRESSERENCONTRE D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE D'EXPERIENCES
ENTRE L'ARCEP NIGER ET L'ARCEP TOGO

LOME, Togo, le 28 mars 2024

L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) a eu l'honneur d'accueillir les 25 et 26 mars 2024, une délégation de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des postes (ARCEP) du Niger, en visite de travail à Lomé pour un partage d'expériences.

La délégation de l'Autorité de régulation du Niger, conduite par son Directeur Général a manifesté un intérêt particulier pour **la régulation par la donnée** mise en œuvre à l'ARCEP Togo à travers le déploiement de plateformes digitales, ainsi que pour le **processus de certification du Système de Management de la Qualité (SMQ) de l'ARCEP à la norme ISO 9001 version 2015**.

Cette rencontre du donner et du recevoir entre les deux institutions sœurs, a aussi permis à l'ARCEP Togo de s'imprégner des pratiques en matière de régulation des communications électroniques mises en œuvre par l'ARCEP du Niger.

Enfin, les deux Autorités de régulation ont exprimé leur volonté d'établir un accord de partenariat afin de poursuivre leurs échanges sur d'autres sujets pertinents de régulation ainsi qu'un accord bilatéral de Free Roaming entre le Niger et le Togo en vue de contribuer à faciliter l'utilisation des services de communications électroniques par les populations lorsqu'elles se déplacent dans l'un ou l'autre des deux États.

Le communiqué de presse peut être téléchargé sur :

<https://arcep.tg/wp-content/uploads/2024/03/CP20240327-Rencontre-ARCEPNIGER.pdf>

